

Audits des zones de stockage des dispositifs médicaux stériles (DMS) : bilan à deux ans



Auteurs :

G. LÉAU
E. CIROT
C. LIBOIS
A. MÉNAGER
A. LEFRANÇOIS
N. SAUREL

CHR d'Orléans,
Pharmacie centrale
E-mail: nathalie.saurel@chr-orleans.fr

Objectifs :

Le pharmacien est responsable du stockage des produits de Santé dans les unités de soins fonctionnelles (UF). En juin 2010, la pharmacie a initié un programme d'audit du stockage des DMS. L'objectif est d'évaluer la faisabilité et le bénéfice de ce plan d'action.

Matériels et méthode :

- Visites programmées par un binôme préparateur - interne
- Grille d'audit utilisée : 5 critères (figure 1)
 - ↳ Conditions de stockage (ex: abri lumière, humidité, chaleur)
 - ↳ Intégrité du conditionnement
 - ↳ Gestion des périmés (organisation, mise en évidence de non-conformités pendant l'audit)
 - ↳ Identification des DMS (signalisation dans les zones de rangement)
 - ↳ Fonctionnalité du rangement
- Chaque critère est noté sur 2 points (note maximale = 10/10)
- Contre-visite pour les UF dont la note est ≤ 5 points

Résultats :

37 audits dans 42 UF

- La note moyenne obtenue était de 7,4/10 (minimum 0; maximum 10) (figure 2)

- La Non-conformité la plus fréquente était la mauvaise -ou l'absence de- gestion des périmés (26% des UF ne l'organisent pas et 57% ne tracent pas cette gestion) (figure 3).

Dans 2 UF, des emballages étaient endommagés au point de compromettre la stérilité des dispositifs (sondes d'aspiration pliées, feutres ou taches de liquide sur l'emballage ...)

- Après envoi des comptes-rendus d'audit aux cadres de Santé, 2 contre-visites ont été réalisées :

- ↳ une note relevée de 0 à 4 : amélioration de la fonctionnalité du rangement et de l'identification des DMS
- ↳ une note de 5 à 8 sur 10 : après amélioration de la fonctionnalité du rangement de DMS et mise en place d'une gestion des périmés

- Afin d'éviter le stockage des DMS dans leurs cartons, d'harmoniser et d'optimiser le rangement des DMS, des bacs rigides sont mis à la disposition des équipes.

Figure 1 : Grille d'audit (recto)

Figure 1 : Grille d'audit (recto)

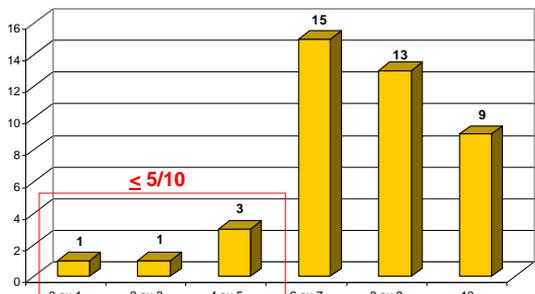


Figure 2 : Bilan des notes obtenues /10 (42 UF)

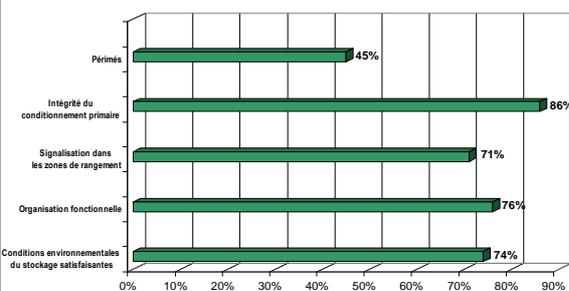


Figure 3 : Critères évalués



Photo 1 : mise à l'abri de la lumière et de l'humidité conforme



Photo 2 : organisation du rangement non conforme



Photo 3 : utilisation de bacs de rangement rigides

Discussion :

Une nette progression a été observée pour les 2 UF qui ont bénéficié d'une contre visite. Pour la plupart des services, une amélioration du suivi des périmés est possible et nécessaire (sensibilisation sur l'existence du document d'enregistrement : « Traçabilité du suivi des périmés des DMS dans les services de soins »).

Ces visites ont été l'occasion de :

- Sensibiliser les équipes sur la nécessité d'un suivi des péremptions
- Harmoniser le stockage et mettre en conformité vis-à-vis des recommandations
- Actualiser les dotations de DMS par rapport aux besoins
- Sensibiliser les UF par rapport aux coûts du sur-stockage
- Promouvoir l'utilisation du livret des DMS

Conclusion :

Cet audit s'inscrit dans une logique d'amélioration du circuit des produits de Santé. Ces résultats confirment les bénéfices du programme. Même si la pharmacie ne peut pas répondre aux objectifs de départ de 2 visites par mois, par manque d'effectif notamment, le programme est pérenne et répond aux attentes des équipes.



Congrès Europharmat
9, 10 et 11 octobre 2012